

Zeitschrift: Rapport de la Direction et du Conseil d'Administration du Chemin de Fer du Gothard

Herausgeber: Gotthardbahn-Gesellschaft Luzern

Band: 20 (1891)

Artikel: Rapport et proposition de la Commission de vérification des comptes à l'Assemblée générale des actionnaires du chemin de fer du Gothard

Autor: Speiser, Wm. / Grob, J. E. / Sidler, E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-622983>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport et proposition

de la

Commission de vérification des comptes

à

l'Assemblée générale des actionnaires du chemin de fer du Gothard,

du 25 Juin 1892.



Les soussignés, membres de la Commission de vérification instituée par vous, ont l'honneur de vous présenter leur rapport sur l'examen des comptes de la Compagnie du Gothard pour l'exercice 1891, examen auquel ils ont procédé les 7 et 8 juin courant.

La comparaison du bilan manuscrit avec le grand-livre nous a permis de constater la concordance parfaite de tous les comptes; de même le bilan imprimé dans le rapport de gestion est entièrement conforme au bilan manuscrit.

Nous avons vérifié exactement les diverses pièces comptables du bilan, parmi lesquelles nous citerons: la justification de la caisse, des lettres de change et des dépôts en banques, celle des „débiteurs divers“; le chiffre de cette dernière rubrique, soit 8 millions de francs en chiffre rond, a lieu de surprendre quelque peu par son élévation. Toutefois l'accumulation de ces créances déposées exclusivement dans des établissements financiers et chez des banquiers, était en connexion avec le remboursement de l'emprunt de fr. 3,573,000 échu au 31 décembre 1891, ainsi qu'avec le paiement des intérêts.

Quant aux effets et valeurs, le rapport de gestion renferme (pages 49 et 50) tous les détails désirables. Ils figurent au bilan bouclé au 31 décembre 1891 pour une somme totale de fr. 7,431,860. 15 contre fr. 7,276,879. 20 au 31 décembre 1890.

Sur cette somme sont disponibles: fr. 537,510. — contre fr. 1,477,790. — au 31 décembre 1890 sont alloués: aux fonds de re-

nouvellement et de réserve	„ 6,642,170. 15	„ „ 5,633,699. 20	„ „	„ „	„ „
au fonds d'amortissement	„ 252,180. —	„ „ 165,390. —	„ „	„ „	„ „

total comme ci-dessus fr. 7,431,860. 15 contre fr. 7,276,879. 20 au 31 décembre 1890.

Nous avons vérifié aussi les taux d'inventaire des valeurs ayant cours et les avons trouvés conformes aux prescriptions légales.

Comme il est dit page 58, le compte d'exploitation a eu à supporter une perte de fr. 121,522. 20 pour moins-values sur ventes et dépréciation de titres appartenant à la Compagnie, mais cette perte a été largement compensée par des bénéfices correspondants.

A plusieurs reprises déjà, nous avons exprimé à la Direction l'avis qu'il serait utile d'établir par un règlement, pour sa propre orientation, certaines règles fixes quant au placement des fonds. Selon nous, la question a une si grande importance que nous nous permettons de formuler à la fin de ce rapport une proposition à cet égard.

En ce qui touche le compte d'exploitation, nous l'avons examiné d'abord d'une manière générale, puis en détail pour le mois de février, dont toutes les pièces ont été minutieusement vérifiées; les chiffres respectifs de ce compte ne présentent aucune différence.

Notre examen a porté également sur le compte de construction et sur les comptes des dépenses pour constructions inachevées; ces documents ne nous suggèrent aucune observation particulière.

Le compte de profits et pertes, le compte de capital ont été vérifiés; tous les chiffres concordent absolument avec les pièces comptables s'y rapportant.

Cette année de même, nous tenons à relever avec éloges l'ordre parfait et la clarté qui règnent dans toute la comptabilité de la Compagnie.

Nous nous sommes fait présenter les procès-verbaux des revisions auxquelles, en vertu des dispositions réglementaires, on a procédé dans diverses divisions, notamment à la caisse principale, aux caisses des gares, à l'économat, etc., et nous avons pu reconnaître que les règlements sont rigoureusement observés.

Les 7 et 8 juin nous avons vérifié la caisse et le portefeuille des lettres de change; les situations sont conformes aux écritures; nous avons également constaté la présence des titres respectifs dans certaines liasses prises au hasard.

Les résultats de l'exercice 1891 sont exposés et expliqués aux pages 25 à 39 et 55 à 59 du rapport de gestion.

Vous remarquerez que bien que les recettes directes sur transports se

montant à	Fr. 12,992,402. 30
en regard de celles de 1890	„ 12,704,581. 94
excédent ces dernières de	Fr. 287,820. 36
et que les recettes indirectes accusent un excédent de	„ 58,541. 14
ce qui donne une plus-value totale de	Fr. 346,361. 50
l'excédent d'exploitation est néanmoins inférieur de	„ 264,995. 98
à celui de 1890, parce que les dépenses se sont augmentées de	Fr. 611,357. 48

comparativement à l'exercice précédent. Les détails y relatifs se trouvent page 28; à ce sujet nous nous bornerons à relever qu'à l'augmentation de dépenses le service de la traction participe pour à peu près les $\frac{2}{3}$, soit fr. 402,000 en chiffre rond, le service d'expédition et mouvement pour $\frac{1}{6}$ environ, soit fr. 92,000 en nombre rond, alors que le budget de 1891 ne prévoyait pour celui-là qu'un surcroît de dépenses de fr. 175,000 par rapport à 1890, d'où il résulte que le budget a été dépassé de fr. 247,000. — C'est le „service de surveillance et d'entretien de la ligne“ qui a entraîné la plus faible augmentation de dépense (fr. 66,000. —) relativement à 1890.

Le budget de 1891 avait admis pour ce chapitre une dépense totale

de (en chiffre rond)	Fr. 1,955,000. —
dont il a été dépensé effectivement (en chiffre rond)	„ 1,798,000. —
Dépense en moins, c'est-à-dire économie de	Fr. 157,000. —

qui, nous pouvons bien le supposer, n'a pas été réalisée aux dépens du bon conditionnement de la ligne.

Le relevé ci-après nous permet d'établir une comparaison entre les résultats généraux de 1891 et ceux de 1890.

	1891	1890
Excédent des recettes d'exploitation	Fr. 6,025,230. 25	Fr. 6,290,226. 23
Produit de capitaux disponibles	„ 1,075,424. 14	„ 526,062. 83
Intérêts de construction	„ 153,958. 25	„ 95,592. 31
Prélèvements sur les fonds spéciaux	„ 520,283. 37	„ 604,325. 93
Recettes diverses	„ —. —	„ 585. —
	<u>Fr. 7,774,896. 01</u>	<u>Fr. 7,516,792. 30</u>
Intérêts en comptes-courants, provisions	Fr. 19,793. 18	Fr. 21,860. 23
Service des emprunts	„ 3,781,475. 72	„ 3,759,834. 40
Service des actions nouvelles	„ 150,000. —	„ 120,000. —
Amortissements	„ 264,782. 75	„ 257,344. 31
Versements aux fonds spéciaux	„ 951,434. 16	„ 1,187,353. 71
Pour buts divers	„ —. —	„ 5,954. 30
	<u>Fr. 5,167,485. 81</u>	<u>Fr. 5,352,346. 95</u>
A la disposition des actionnaires	Fr. 2,607,410. 20	Fr. 2,164,445. 35
Solde reporté	„ 102,100. 08	„ 69,203. 48
En tout	<u>Fr. 2,709,510. 28</u>	<u>Fr. 2,233,648. 83</u>
Dividende	„ 2,400,000. —	„ 2,108,000. —
Solde à reporter	Fr. 309,510. 28	Fr. 125,648. 83
Rectification suivant un arrêté fédéral		„ 23,548. 75
		<u>Fr. 102,100. 08</u>
La moins-value du compte d'exploitation	Fr. 265,000. —	(en chiffre rond)
plus: surcroît de dépense pour intérêts	„ 51,000. —	
		total Fr. 316,000. —
est plus que compensée par		
la plus-value des effets et valeurs	Fr. 549,000. —	
les intérêts de construction	„ 58,000. —	
la diminution du versement au compte de renouvellement	„ 152,000. —	
		„ 759,000. —
		Augmentation Fr. 443,000. —

Etant données les circonstances particulières qui ont concouru à contrebalancer la diminution du produit net et considérant la part que la Compagnie du Gothard devra prendre ultérieurement aux prestations financières incombant à la Compagnie du Jura-Simplon par suite des catastrophes de Moenchenstein et de Zollikofen, l'Administration vous recommande de ne pas fixer le dividende à un taux plus élevé que 6% et, non seulement de ne pas réduire le solde à compte nouveau, mais de l'augmenter de fr. 207,000 en nombre rond, en d'autres termes de reporter fr. 309,510. 28 au 1^{er} janvier 1892.

Nous n'avons aucune objection à élever contre ces propositions; nous nous bornerons seulement à faire remarquer que selon nous, le fonds de réserve devra éventuellement aussi être débité de la quotité à verser par la Compagnie pour les accidents de Mœnchenstein et de Zollikofen.

L'approbation définitive des comptes par le haut Conseil fédéral fait encore l'objet de pourparlers entre cette Autorité et la Direction.

Nos propositions sont conçues comme suit:

I. La Direction est invitée à examiner quelles normes fixes pourraient et devraient être établies en vue de régler à l'avenir le placement temporaire ou permanent des capitaux appartenant à la Compagnie ou seulement administrés par elle.

II. Sous réserve de modifications éventuelles en vertu de la loi sur la comptabilité, l'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 1891 et en donne décharge avec remerciements à la Direction et au Conseil d'administration.

Lucerne, le 8 Juin 1892.

Wm. Speiser.

J. E. Grob.

E. Sidler.